|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| C:\Users\ponder\AppData\Local\Microsoft\Windows\Temporary Internet Files\Content.Word\BDT-25th_anniversary_2017-Logo_411959-3_transparent.png | **Conférence mondiale de développement des télécommunications (CMDT-17)**  **Buenos Aires, Argentine, 9-20 octobre 2017** | C:\Users\murphy\AppData\Local\Microsoft\Windows\Temporary Internet Files\Content.Outlook\PQ94T9LJ\bd_F_25Years_Horizontal-411959 (002).jpg |
|  | |  |
| SÉANCE PLÉNIÈRE | | **Document** **WTDC-17/42-F** |
|  | | **22 septembre 2017** |
|  | | **Original: anglais** |
| Etats-Unis d'Amérique | | |
| Contribution des États-Unis d'Amérique à la Conférence mondiale de développement des télécommunications de 2017 | | |
|  | | |
|  | | |

**Introduction**

Les Etats-Unis se réjouissent de participer à la Conférence mondiale de développement des télécommunications (CMDT-17) de l'Union internationale des télécommunications (UIT) dans la ville historique de Buenos Aires. Nous souhaitons féliciter et remercier le gouvernement de l'Argentine et l'UIT d'accueillir cette importante conférence. Cette CMDT-17 constitue un évènement spécial, puisque nous célébrerons ensemble les vingt-cinq années d'existence du Secteur du développement des télécommunications de l'UIT (UIT-D) dans la ville qui a accueilli la toute première CMDT en 1994.

Le quart de siècle qui s'est écoulé a vu le monde accomplir des progrès considérables dans la diffusion et l'adoption des services de télécommunication et des technologies de l'information et de la communication (TIC), et dans l'amélioration de l'accès au large bande. Ces progrès tiennent au succès continu de la coopération entre le secteur public et le secteur privé et entre de multiples parties prenantes, aux réformes du marché et de la réglementation, à l'innovation technique et à l'engagement de divers acteurs, dont les membres de l'UIT. A cet égard, les études, projets et initiatives régionales de l'UIT-D portant sur le développement de l'infrastructure, la création d'un environnement propice, l'inclusion numérique et le renforcement des capacités humaines et institutionnelles ont grandement favorisé l'accélération de la mise à disposition, de l'accès et de l'utilisation des services de télécommunication/TIC, y compris du large bande, à l'échelle mondiale. L'UIT-D est idéalement placé pour faire progresser l'économie mondiale de l'information.

***Priorités des Etats-Unis d'Amérique en vue de la CMDT-17***

Les Etats-Unis estiment qu'il est important que le Plan d'action de Buenos Aires définisse des activités prioritaires et des programmes visant à répondre efficacement aux besoins des pays en développement. Il est également important d'obtenir des résultats concrets dans le cadre d'un Plan stratégique et d'un Plan d'action solides et axés sur les résultats. Par conséquent, les Etats‑Unis abordent cette CMDT-17 avec deux objectifs généraux: i) travailler en collaboration pour faire progresser les TIC dans les pays en développement, en tirant parti des progrès qui ont été accomplis; et ii) préserver et renforcer le rôle de l'UIT-D en tant que plate-forme de connaissances moderne et tournée vers l'avenir qui permet d'échanger des données d'expérience et des points de vue, de participer aux activités de renforcement des capacités et de définir des bonnes pratiques d'application volontaire en matière de télécommunications/TIC qui soient adaptées et utiles aux différents membres, en particulier aux pays en développement.

***Faire progresser le secteur des TIC dans les pays en développement***

Le thème de la CMDT-17, à savoir "Les TIC au service des Objectifs de développement durable", est particulièrement représentatif de notre époque. Les Etats-Unis reconnaissent que le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (Programme 2030) et ses Objectifs constituent un cadre mondial d'engagement collectif en faveur du développement et un accord historique sur la voie de la paix et de la prospérité mondiales. En tant que première CMDT au terme de l'examen des progrès réalisés dans la mise en œuvre des résultats du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI), qui a duré dix ans, et de l'adoption du Programme 2030, la CMDT-17 offre une occasion de mettre en avant l'importance du développement des télécommunications/TIC et de définir des priorités et des objectifs qui permettront de poursuivre les progrès et d'assurer un succès plus important encore. Conformément à son Plan stratégique, l'UIT-D a un rôle important à jouer en vue de promouvoir le développement de l'infrastructure et la création d'un environnement politique et réglementaire propice au développement durable de télécommunications/TIC. Les Etats-Unis appuient les efforts soutenus réalisés par l'UIT-D dans ces domaines, au moyen du cadre fourni par les grandes orientations du SMSI. Le succès de la CMDT tient à sa capacité de répondre aux enjeux liés aux télécommunications/TIC afin d'améliorer la vie de la population mondiale, en particulier dans les pays en développement.

Les Etats-Unis souscrivent pleinement à l'idée de responsabilité nationale évoquée dans le Programme 2030, ainsi qu'à la mobilisation et à l'utilisation efficace des ressources nationales dans le cadre de l'engagement soutenu de toutes les parties prenantes, y compris du secteur privé. Le Programme 2030 constitue un point de ralliement permettant à la communauté internationale et au secteur privé d'assumer leur part du fardeau et de saisir les occasions qui se présentent pour ce qui est de relever les défis du développement mondial, y compris celui de permettre à tous de tirer parti de l'économie mondiale de l'information. Il est essentiel que l'UIT-D suscite la participation de tous les acteurs engagés dans les aspects politiques, réglementaires, économiques et financiers du développement de l'économie mondiale de l'information.

L'UIT-D, qui fête cette année son 25ème anniversaire, est idéalement placé pour promouvoir les partenariats entre différents acteurs, dans le cadre de ses efforts visant à s'assurer que tous puissent tirer parti des avantages de l'économie mondiale de l'information. Les partenariats conclus dans cet écosystème permettront de mobiliser des ressources et de soutenir les activités de renforcement des capacités dans les domaines essentiels, ce qui favorisera la coopération internationale et la création d'un environnement propice qui fournira des solutions concrètes aux enjeux existants.

***Rôle de l'UIT-D en tant que plateforme de connaissances moderne***

L'UIT-D se distingue par sa capacité à mobiliser la participation d'un large éventail de parties prenantes de façon ouverte et transparente, en traitant en temps voulu des questions importantes soulevées dans le cadre d'un processus ascendant reposant sur les contributions des membres. L'élaboration de lignes directrices et de bonnes pratiques d'application volontaire par les Etats Membres et les Membres de Secteur contribue grandement aux efforts visant à accroître l'inclusion numérique, à mettre au point des réseaux évolués et à créer un environnement réglementaire stable et prévisible.

Qui plus est, l'échange d'informations dans cet environnement ouvert et non contraignant permet de promouvoir au mieux les compétences et la coopération nécessaires pour permettre à tous les membres de participer efficacement aux travaux menés entre les trois Secteurs de l'UIT et à l'intérieur de ces Secteurs. La capacité de l'UIT-D de répondre constamment aux besoins des membres par le biais de lignes directrices d'application volontaire, de principes, d'échanges d'informations et de bonnes pratiques continuera d'orienter son programme tourné vers l'avenir. Fait tout aussi important, l'approche adoptée par le Secteur, unique par sa flexibilité, permet d'attirer des entreprises privées intéressées par l'échange de connaissances dans le cadre du renforcement des capacités.

Ces atouts ont été profitables au Secteur, en lui permettant d'élaborer en temps voulu des produits utiles qui reflètent l'expérience et les bonnes pratiques de nombreux pays qui participent aujourd'hui à la CMDT-17. Les Etats-Unis continueront de soutenir ce forum ouvert et tourné vers l'avenir, qui répond aux enjeux de l'économie mondiale de l'information et lui permet de porter ses fruits.

La CMDT-17 marque également un jalon important en vue de la Conférence de plénipotentiaires de 2018. Nous devons travailler de concert, dans un esprit de coopération et de collaboration, afin de produire des résultats durables et mesurables. Nous nous réjouissons de travailler avec l'ensemble des participants afin de faire de la CMDT‑17 un succès, et nous invitons les participants à souscrire aux propositions ci-après.

***Résumé des propositions des Etats-Unis***

Les Etats-Unis se joignent à leurs partenaires de la région Amériques pour exprimer leur appui à un ensemble de modifications apportées aux textes spécifiques de l'UIT-D, y compris à la contribution de l'UIT-D au Plan stratégique de l'UIT, au Plan d'action de l'UIT-D et à la Déclaration de Buenos Aires, qui font progresser le thème de la conférence et reflètent l'engagement des Etats-Unis en faveur de l'accès à l'Internet et au large bande. Le soutien que nous apportons aux 19 propositions communes de la CITEL (IAP) traduit l'alignement des pays de la région Amériques quant aux priorités essentielles pour la période 2018-2021, à savoir:

• promouvoir et échanger des informations concernant les télécommunications/TIC nouvelles et innovantes afin d'élargir l'accès au large bande dans les pays en développement, notamment dans les zones rurales et au moyen de technologies hertziennes;

• rendre possible les communications en situation d'urgence et de catastrophe;

• renforcer les capacités pour améliorer la cybersécurité;

• militer pour l'inclusion numérique des femmes, des jeunes, des personnes handicapées et des personnes ayant des besoins particuliers;

• tirer parti du rôle de l'UIT dans le cadre du SMSI pour contribuer à la réalisation des ODD; et

• dans ce contexte, moderniser, actualiser et renforcer nos travaux menés dans le cadre de l'UIT-D en soutenant les propositions de la CITEL qui visent à fusionner des Résolutions analogues[[1]](#footnote-1) et à supprimer les Résolutions qui ont atteint l'objectif initial et servi leur fonction[[2]](#footnote-2). Nous encourageons les membres de toutes les régions à se joindre aux Etats‑Unis et à adopter ces propositions.

A cet égard, les modifications du Règlement intérieur de l'UIT-D proposées par la région Amériques pourraient permettre d'améliorer les activités de l'UIT-D en matière d'échange de connaissances, entre autres choses. Les modifications proposées incitent à utiliser des moyens plus interactifs pour organiser les travaux du Secteur et mieux recueillir et préserver les données d'expérience, les idées et les bonnes pratiques présentées par les membres de l'UIT et les auteurs de contributions. De plus, elle proposent la création d'un éventail plus varié de produits et de résultats afin de répondre plus rapidement et plus efficacement aux besoins des pays en développement pendant la prochaine période d'études de quatre ans[[3]](#footnote-3).

Enfin, les Etats-Unis sont favorables à conserver le champ d'application actuel des activités de l'UIT-D et à renouveler les efforts visant à améliorer la collaboration et à accroître les synergies entre les programmes de travail du BDT, les initiatives régionales et les travaux des commissions d'études. Nous invitons la Conférence à examiner minutieusement les propositions tendant à fusionner les Questions à l'étude et à aligner les Questions avec le mandat, les objectifs et les priorités de l'UIT-D. Nous estimons que le fait d'établir des liens clairs entre les Questions, les initiatives régionales et les projets, conjugué à une approche ascendante reposant sur les contributions des membres, permettra à l'UIT-D d'optimiser l'utilisation des ressources humaines et financières, d'éviter les doubles emplois et, plus important encore, de mieux répondre aux besoins des pays en développement.

De même que les propositions communes de la CITEL, auxquelles les Etats-Unis sont favorables, les propositions ci-après reflètent des priorités et des approches recommandées pour l'UIT-D pour la prochaine période de quatre ans.

Tableau des propositions des Etats-Unis d'Amérique

| Numéro de proposition | Addendum | Titre |
| --- | --- | --- |
| 34 Rév.1 |  | Proposition de modification de la Résolution 2 |
| 37 Rév.1 |  | NOC Proposition concernant la Résolution 45 – Mécanismes propres à améliorer la coopération en matière de cybersécurité, y compris la lutte contre le spam |
| 42 |  | Contribution des Etats-Unis d'Amérique à la Conférence mondiale de développement des télécommunications |
| 42 | Add.1 | Proposition de modification de la Question 1/1 – Réseaux fixes large bande |
| 42 | Add.2 | Proposition de modification de la Question 3/1 de l'UIT-D – Accès à l'informatique en nuage: enjeux et perspectives pour les pays en développement |
| 42 | Add.3 | NOC Proposition concernant la Question 3/2 de l'UIT-D – Sécurisation des réseaux d'information et de communication: meilleures pratiques pour créer une culture de la cybersécurité |
| 42 | Add.4 | Proposition de suppression de la Question 9/2 – Identification des sujets d'étude des commissions d'études de l'UIT-R et de l'UIT-T qui intéressent particulièrement les pays en développement |

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

1. Propositions communes de la CITEL avec l’appui des Etats-Unis tendant à fusionner la Résolution 46 (Doha, 2006) avec la Résolution 68 (Rév.Dubaï, 2014) relative à l’assistance aux peuples autochtones; et la Résolution 50 (Rév.Dubaï, 2014) avec la Résolution 54 (Rév.Dubaï, 2014) relative aux applications des technologies de l’information et de la communication. [↑](#footnote-ref-1)
2. La proposition IAP 1 vise à supprimer la Résolution 39 (Istanbul, 2002), intitulée "Programme de connectivité pour les Amériques et Plan d’action de Quito". [↑](#footnote-ref-2)
3. Les propositions de modification du Règlement intérieur de l’UIT-D figurent dans la proposition IAP 27. [↑](#footnote-ref-3)